

LES COLLÉGIENS

AGISSENT POUR L'ENVIRONNEMENT

& LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

CAHIER DES CHARGES
2024-2025

Candidature à renvoyer au plus tard avant le 27 septembre 2024
Par mail : cd27developpementdurable@eure.fr

I/ Description et objectifs du projet de l'appel à projet développement durable

Le Département de l'Eure accompagne depuis de nombreuses années les collèges dans leurs actions pour le développement durable à travers divers dispositifs.

Dans un contexte de grands enjeux environnementaux et sociétaux, l'éducation au développement durable joue un rôle essentiel dans la sensibilisation et la formation des citoyens de demain. En outre, la Loi «Climat et Résilience» du 21 août 2021, renforce le rôle du chef d'établissement dans la mise en œuvre du développement durable et son intégration dans les projets d'établissements.

Dans le cadre de sa stratégie de transition écologie «Eure Transition Verte» et pour parfaire son accompagnement auprès des collèges, le Département de l'Eure lance le présent Appel à Projet «Les collégiens agissent pour l'environnement et le développement durable».

Il s'adresse à tous les collèges publics et privés, sous contrat, du territoire. Cette démarche a pour objectif de pérenniser les actions en lien avec le développement durable, à terme dans les projets d'établissement, de manière transversale, en y associant les diverses parties prenantes, et de façon transdisciplinaire.

Celui-ci est scindé en deux parties. Une première regroupe des programmes d'actions «clef en main» proposés par le Département, sous l'intitulé «thématiques proposées». Ces dernières devront être classées par ordre de préférence dans la fiche de «candidature A». La seconde, nommée «Thématique libre», permet aux collèges de créer leurs propres programmes et de les inscrire dans leur projet d'établissement (fiche «candidature B»).

Les établissements lauréats seront sélectionnés suite à une délibération du jury et devront répondre à un certain nombre de critères précisés au point IV.

II/ Conditions et modalités de candidature

Bien que le Département de l'Eure encourage grandement les collèges à demander leur labélisation «Etablissement en Démarche de Développement Durable» auprès de l'éducation nationale, cet Appel à Projet est réalisé en parallèle de cette démarche. La labélisation E3D de l'établissement **n'est pas** un prérequis dans la sélection des dossiers.

Les modalités et les conditions de candidature sont présentées ci-dessous:

- Être un collège public ou privé sous-contrat
- Compléter la ou les fiches de candidatures en décrivant votre projet pour une ou plusieurs thématiques en précisant :
 - La manière dont le projet permet d'assembler les diverses parties prenantes
 - L'approche transdisciplinaire
 - Si les actions choisies s'inscrivent dans le projet d'établissement le préciser
 - Envoyer le dossier de candidature **avant le 27 septembre 2024, 20h00**, à l'adresse mail cd2developpementdurable@eure.fr
 - Sur tous les supports de communication liés à ce projet, le logo du département de l'Eure devra figurer
 - Pour la partie A, classer par ordre de préférence les actions choisies par thématiques. Il n'y a pas d'obligation à se positionner sur chacune d'entre-elles.

Pour la thématique libre B. uniquement, il est nécessaire de nous transmettre :

- Avant le commencement du projet : un budget provisionnel détaillé (à compléter sur la fiche « candidature B »)
- Après l'année d'action :
 - **Un bilan/ rapport financier** (détaillé pour voir la cohérence des actions) avec les factures liées au projet.
 - **Un bilan qualitatif et quantitatif**
 - Une **restitution** faite par l'équipe projet, en incluant les élèves, des actions menées au cours de l'année. Cela pourra prendre **différentes formes** (ex : sous forme d'un article, d'une pièce de théâtre, d'un rapport illustré, d'une exposition temporaire...)

III/ Thématiques et sous-critères

A. Thématiques « proposées » :








Les candidats classeront les thématiques et animations par ordre de préférence. L'analyse des candidatures permettra au Département de retenir un certain nombre de collèges pour un accompagnement sur l'année scolaire 2024-2025. Pour ces thématiques « A », le collège n'aura pas de versement de subventions directes, mais le Département prend en charge les frais de ces offres pédagogiques proposées (sauf pour les transports), et à l'exception de l'action Ciné Green détaillée ci-dessous.

Afin de faire votre choix pour les thématiques A, vous trouverez en annexe II des fiches descriptives des différentes actions menées par le Département.

Les actions peuvent s'inscrire dans le projet d'établissement. Il est important qu'elles ne constituent pas des actions isolées.




Thématique A. « Collégiens, éco-citoyens de demain » :

Afin de prôner les comportements éco-responsables et de devenir des citoyens exemplaires.

Offre pédagogique	Capacité d'accompagnement maximale de collège(s)	Capacité d'accompagnement maximale de classe(s) par collège	ODD
Eveil au goût	3	1	
Accompagnement à la lutte contre le gaspillage alimentaire et tri à la source des biodéchets	4	—	
Gestion et valorisation des biodéchets des collèges : installation et suivi de composteurs de « proximité en établissement »	3	—	
Atelier climat junior	2	1	
L'énergie dans mon collège	2	1	
Exposition itinérante sur la ressource en eau	6	—	
La découverte des métiers de l'agriculture	A définir	1	



Thématique A. «Nature» :

Offres autour de la sensibilisation à la biodiversité locale. L'objectif est de rapprocher les collégiens de la nature afin qu'ils aient une prise de conscience autour de la protection des écosystèmes.

Offre pédagogique	Capacité d'accompagnement maximale de collège(s)	Capacité d'accompagnement maximale de classe(s) par collège	ODD
Aire Terrestre Educative	3	—	
Exposition mobile sur les fleurs des champs (messicoles) accompagnée d'une animation (en lien avec le concours photos sur les fleurs messicoles)	4	—	
Visites d'Espaces Naturels Sensibles – Découvrir la Nature dans l'Eure (DNE) collèges	9	—	


Thématique A. «Approche sportive du développement durable» :

inclusivité et visibilité du handicap

Offre pédagogique	Capacité d'accompagnement maximale de collège(s)	Capacité d'accompagnement maximale de classe(s) par collège	ODD
Sport & handicap	—	A définir en fonction du projet du collège	
Savoir rouler à vélo	—	Minimum 2 classes par collèges	

Thématique A. «Approche Cinématographique du développement durable» :

Afin de valoriser les différents savoirs des élèves et assurer l'inclusivité de tous types de connaissances.

Offre pédagogique	Capacité d'accompagnement maximale de collège(s)	Capacité d'accompagnement maximale de classe(s) par collège	ODD
Ciné Green (Forfait de 200 euros par classe, transport non compris)	—	—	

B. Thématique dite « libre » :

La thématique « libre » permet une plus grande marge de manœuvre et une plus grande liberté dans le choix des projets expérimentés. En effet, elle permet de construire des actions directement en accord avec le projet d'établissement et de sortir des thématiques proposées par le Département.

Cela peut inclure un thème non évoqué plus haut (ex : la destruction des habitats de la faune et de la flore, la coopération internationale, le lien intergénérationnel...) ou bien des actions non-existantes dans les « thématiques A » (Par exemple sur l'éco-citoyenneté, en ayant un projet d'établissement autour de la « gestion des déchets » via des opérations de ramassage de déchets, la mise en place du tri sélectif, la prévention des déchets autre que le gaspillage alimentaire...).

Les projets pourront être à l'initiative de l'équipe enseignante, des collégiens (club, classe(s), éco-délégués ...), les agents des collèges et/ou le personnel de direction.

Les projets associant **l'ensemble des entités du collège et basés sur une démarche de co construction seront prioritaires**. Chaque établissement devra déposer un seul et unique projet. Les établissements retenus percevront alors une **aide au financement à hauteur de 80 % du projet**, avec un **plafond maximal de 2 000€** (par établissement).

Afin de construire des actions cohérentes et de les inscrire dans le projet d'établissement, des aides méthodologiques vous sont proposées telles que :

- La mise en relation avec des référents thématiques départementaux sur certains sujets comme le lien intergénérationnel, le social, la culture, le sport, le handicap, l'environnement...
- La mise à disposition du catalogue des offres pédagogiques du Département
- La création de groupes de travail inter-établissements afin de favoriser le co développement des projets (que ça soit en présentiel à l'Hôtel du Département ou à distance).

IV/ Dispositif de sélection pour les thématiques A et B

1) Obligations et critères généraux

Lors de la sélection des dossiers, le jury prêtera particulièrement attention à :

- L'organisation pédagogique autour du projet
- L'implication transversale des parties prenantes internes (collégiens, équipe enseignante, personnel de direction et agents des collèges, notamment l'équipe de restauration et de maintenance), et externes à l'établissement (commune, école...)
- L'engagement à pérenniser les actions en dehors de l'appel à projet et à une continuité pédagogique liée à la Thématique libre engagée.
- Ce n'est pas parce que vous êtes retenu cette année que cela sera le cas l'année prochaine. Il faut **(re)candidater** et être **(re)sélectionner** pour **bénéficier de la subvention**.

Pour la thématique libre B :

- L'exclusion des simples actions ponctuelles (ex : pas de financement pour une seule et unique sortie)
- Recouper plusieurs Objectifs Développement Durable
- Justifier que le projet entre bien dans une démarche développement durable
- Les actions peuvent s'inscrire dans le projet d'établissement. Il est important qu'elles ne constituent pas des actions isolées
- La qualité et la pertinence du contenu du projet
- La présentation en ligne du budget prévisionnel détaillé
- L'engagement à dresser un rapport final des actions menées (en fournissant un bilan financier, qualitatif et quantitatif) et puis à transmettre les factures liées à l'AAP.
- L'engagement de faire, en fin d'année scolaire, une restitution par les élèves et l'équipe projet des actions menées. Il n'y a pas de forme imposée. Cela peut être une exposition, une présentation (théâtrale, visuelle...), un article...

Si ces critères ne sont pas remplis, la candidature ne sera pas retenue.

La construction pédagogique du projet, les thématiques précises, le choix de l'organisme et du site, les méthodes et outils employés sont laissés à l'appréciation de l'établissement.

2) Jury de sélection

Le jury de sélection sera composé d'élus et d'agents du Département mais aussi de partenaires externes au Département. Les membres de ce jury se réuniront afin de débattre de la retenue des dossiers et de les sélectionner en fonction des critères et thématiques énoncés plus haut.

Cette commission siègera entre le 5/10/2024 et le 31/10/2023. Les établissements dont les projets seront sélectionnés seront contactés **avant la fin d'année** et devront engager les actions **au plus tard deux mois** après avoir perçu les aides du département.

V/ Modalités de financements / aides

Suite à la sélection des dossiers, le Département s'engage à accompagner les collèges retenus pour les «thématiques A» et à financer les projets retenus pour la «thématique B» à hauteur 80% avec un plafond maximal de 2 000€.

Sur la subvention de la thématique (B) libre, le budget dédié au transport **ne devra pas excéder 20%** de l'aide financière totale et les modes transports durables seront à privilégier.

Dans les cas où les engagements présentés au cours de la candidature de l'appel à projet ne sont pas tenus, qu'aucune action n'est engagée ou que le projet d'établissement présenté n'est pas appliqué, le collège pourra être amené à rembourser l'intégralité de la subvention.

Rétroplanning à titre indicatif :

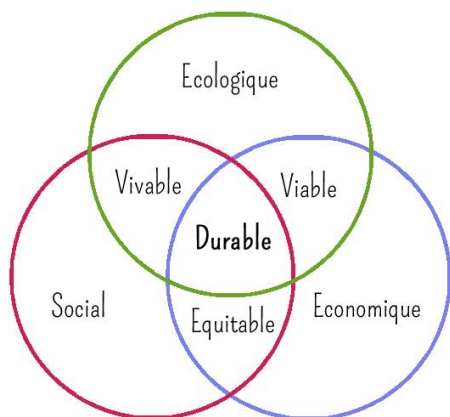
Année scolaire 2022-2023	Sept. 2024	Oct. 2024	Nov. 2024	Dec. 2024	Jan. 2025	Fev. 2025	Mars 2025	Avr. 2025	Mai 2025	Juin- Juillet 2025
Lancement AAP										
Envoie des dossiers de candidature										
Commission de sélection										
Transmission et sélection des dossiers										
Versement des subventions										
Mise en œuvre des actions										
Production / restitution des élèves										
Transmission du bilan financier avec les factures liées à l'AAP										
Transmission bilan annuel actions (qualitatif et quantitatif)										

ANNEXE 1

FICHE EXPLICATIVE

SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

« Un développement durable doit répondre à nos besoins présents, sans que cela empêche les générations du futur de répondre aux leurs » c'est la définition qui a été retenue en 1987.



Il repose sur 3 piliers :

1. Ecologique: Préserver nos ressources naturelles à long terme
2. Economique: Adopter un modèle économique sans préjudice pour l'environnement et le social.
3. Social: Réduire les inégalités entre les individus afin que chacun puisse satisfaire ses besoins fondamentaux (alimentation, santé, logement...)

Tout le monde est concerné à son échelle et peut agir pour améliorer le quotidien de chacun, en s'engageant dans :

- la lutte contre le changement climatique,
- la préservation de la biodiversité des milieux et des ressources,
- la santé et bien être au service de l'épanouissement de tous les êtres humains,
- la solidarité entre les territoires et les générations
- la consommation responsable

Depuis des dizaines d'années, de nombreuses personnes et organisations se sont rassemblées pour trouver des solutions et surtout définir en détails les objectifs du développement durable.

L'ONU (l'Organisation des Nations Unies) en a retenu 17 qui répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés. Ils constituent les points de référence sur lesquels cette appel à projet se base.

Ces objectifs sont interconnectés entre eux.

Nous réussirons quand tous les objectifs seront atteints!

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ANNEXE 2

**FICHE DESCRIPTIVES DES ACTIONS
« A. THÉMATIQUES PROSÉES »**

EVEIL AU GOÛT	
Nom thématique	COLLEGIENS, ECO-CITOYENS DE DEMAIN
Nombre de collègue(s)/ classe(s) éligible(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 3 collèges éligibles • 1 classe par collège ou groupe d'élèves équivalent
Partenaire/Prestataire	Cardere
Objectif(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Concrétiser la notion de circuit-court, montrer l'impact de l'acte d'achat sur le territoire (futur rôle de citoyen), sur l'environnement et sur sa santé. • Faire connaître et apprécier les produits, faire évoluer les goûts • Rapprocher le collégien de la cuisine, travailler sur l'équilibre alimentaire • Pérenniser les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire. • Approfondir les liens entre ces différentes problématiques en proposant la mise en place au sein des établissements d'un accompagnement pédagogique sous forme d'un ensemble d'actions éducatives coordonnées autour de l'alimentation locale et durable.
Descriptif/Déroulement	<ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des prestations à réaliser doivent être menées entre octobre et juin de l'année scolaire ciblée. • Il est proposé à l'établissement de développer un parcours de découverte et d'accompagnement des élèves autour de l'alimentation durable. Ce parcours serait articulé autour d'une matière première (légume, lait, viande, ...), d'un type de culture et/ou d'élevage. <p>De novembre à décembre – Accompagnement des groupes-projets des établissements participants par le prestataire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Constitution d'un groupe projet • (Re)Mise à niveau sur le vocabulaire employé des représentants de la communauté éducative • En fonction des différents échanges, de la stratégie de l'établissement, le thème de l'année sera choisi et le déroulé (type d'actions, cohérence et enchaînement entre elles, planification sur l'année) et les cibles des actions pédagogiques définies <p>De janvier à début juin – Contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déroulement des animations • Visite de ferme en complément: le coût de cette visite sera pris en charge par le Département de l'Eure (hors transport qui reste à la charge de l'établissement). <p>De juin à début juillet - Mise en place d'un temps collectif d'échange entre les collègues participants A l'issue de l'année scolaire, un temps de retours et d'échanges entre les groupes projets des établissements sera proposé.</p>
Nombre de séances	<ul style="list-style-type: none"> • 4 animations entre janvier et juin • 1 visite de ferme en complément, recommandée dans le cadre du parcours • Le collègue peut, s'il le souhaite, mettre en place d'autres animations pour étoffer le parcours. Dans ce cas, l'organisation de ces animations supplémentaires est à sa charge.
Besoin de transport (Oui/Non) À la charge de l'établissement	Oui, envisager la possibilité de se rendre sur une ferme à pieds, à vélos ou accompagnés par les parents.
Précisions (sur l'organisation)	<ul style="list-style-type: none"> • Le parcours est prévu pour être complètement modulable et s'adapter aux besoins et au projet pédagogique de l'établissement. Ainsi les publics ciblés peuvent être directement les élèves, mais également d'autres publics pour les « former à former/sensibiliser », par exemple les éco-délégués, les personnes en charge de la vie scolaire, les personnels de cuisine, un groupe projet mixte. <p>A noter : La mise en place d'une séance d'éveil au goût et/ou d'un atelier culinaire est imposé.</p>

**ACCOMPAGNEMENT À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE
& TRI A LA SOURCE DES BIODECHETS - (en restaurant scolaire)**

Nom thématique	COLLEGIENS, ECO-CITOYENS DE DEMAIN
Nombre de collège(s)/ classe(s) éligible(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 4 collèges éligibles
Partenaire/Prestataire	<ul style="list-style-type: none"> • En cours de sélection
Objectif(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire et de tri à la source des biodéchets • Accompagner les établissements à l'installation et l'utilisation des tables de tri • Être conforme aux obligations réglementaires
Descriptif/Déroulement	<ul style="list-style-type: none"> • Dans un premier temps : organisation d'une réunion avec l'équipe projet (pédagogique, administrative et technique) sur les difficultés éventuelles, les actions contre le gaspillage alimentaire (pesée, ajustement au niveau du restaurant scolaire), le positionnement des tables, les supports de communication, la loi Egalim et l'importance du tri des biodéchets. • Dans un second temps, une formation de l'équipe projet (technique, administrative et pédagogique) et des élèves aura lieu sur la méthodologie d'organisation des pesées et le matériel à utiliser (déjà présent dans l'établissement). Des tableaux nécessaires au bon suivi des pesées seront mis à disposition. Par la suite, le collège doit être en capacité de mobiliser et de réaliser son diagnostic initial du gaspillage alimentaire en autonomie • Dans un troisième temps, un suivi sera effectué. Le prestataire se tiendra à disposition des établissements (mail / téléphone) pour toutes questions complémentaires relatives à la mise en œuvre et au suivi. Enfin, des actions seront proposées au collège afin qu'il optimise son tri des biodéchets et qu'il réduise le gaspillage alimentaire à tous les niveaux. • Enfin, des actions seront proposées au collège afin qu'il optimise son tri des biodéchets et qu'il réduise le gaspillage alimentaire à tous les niveaux.
Nombre de séances	3
Besoin de transport (Oui/Non) À la charge de l'établissement	Non
Précisions (sur l'organisation)	Non

**GESTION & VALORISATION DES BIODECHETS DES COLLEGES :
INSTALLATION ET SUIVI DE COMPOSTEURS «DE PROXIMITE EN ETABLISSEMENT»**

Nom thématique	COLLEGIENS, ECO-CITOYENS DE DEMAIN
Nombre de collège(s)/ classe(s) éligible(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 3 collèges éligibles
Partenaire/Prestataire	En cours de sélection
Objectif(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la quantité de déchets présentés à la collecte et valoriser les biodéchets (les déchets alimentaires comme les déchets verts) • Répondre aux obligations réglementaires de gestion des biodéchets • Faire intégrer un geste éco-citoyen dans le quotidien des personnes fréquentant le collège
Descriptif/Déroulement	<ul style="list-style-type: none"> • Dans un premier temps, une étude de faisabilité concernant l'installation des composteurs et les conditions du tri des biodéchets sera effectuée par le Département de l'Eure et le prestataire. • Dans un second temps, et si le projet est réalisable, le matériel nécessaire à la bonne pratique du compostage sera mis en place (aménagement de la zone de compostage compris). Une formation "Réfèrent de site de compostage" sera alors organisée pour l'ensemble de l'équipe projet. • Dans un troisième temps, un suivi (téléphonique et visite du site) sera réalisé afin d'assurer une maintenance avec les agents du site dans la gestion du composteur (retournement, nuisibles, équilibre de dégradation...), d'approfondir la technique pratico-pratique afin de rendre, à terme, l'établissement autonome dans le traitement de ses biodéchets.
Nombre de séances	A définir avec le prestataire retenu
Besoin de transport (Oui/Non) À la charge de l'établissement	Non
Précisions (sur l'organisation)	Non

FRESQUE DU CLIMAT JUNIOR : OFFRE DEPLOIEMENT DANS L'ETABLISSEMENT	
Nom thématique	COLLEGIENS, ECO-CITOYENS DE DEMAIN
Nombre de collège(s)/ classe(s) éligible(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2 collèges éligibles • 1 classe par collège
Partenaire/Prestataire	Association « La Fresque du Climat »
Objectif(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre de la loi Climat, développement des moyens de sensibilisation et de formation aux enjeux, voies et moyens de la transition écologique dans l'enseignement • Sensibiliser les élèves pour aiguïser l'esprit critique • Former les équipes pédagogiques à porter la pédagogie des enjeux afin que l'établissement devienne autonome • Ancrer les enjeux écologiques dans le tronc commun académique
Descriptif/Déroulement	<p>Descriptif : outil pédagogique scientifique, basé sur les rapports du GIEC (sensibilisation au changement climatique); jeu de cartes; cohésion et méthodologie de l'intelligence collective; générer l'envie d'agir et engager les participant.e.s.</p> <p>Déroulement :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Coordination de l'évènement</u> : Accompagnement dédié par un.e coordo expert.e 2. <u>Formation des animateur.rices</u> : Identifier et mobiliser une équipe interne de volontaires (enseignant.e.s, direction, ...) afin de la former pour internaliser la compétence (par un.e formateur.rice agré.e.e) 3. <u>Préparation et soutien logistique de l'organisation de l'évènement</u> : Format présentiel : Mise à disposition du matériel // Format distanciel : Mise à disposition de la plateforme 4. <u>Coaching lors de l'évènement</u> : Encadrement des animateur.rice par un coach qui apporte une expertise et accompagne les équipes afin d'animer des ateliers lors de sessions planifiées. <p>Grâce à toutes ces étapes, <u>l'établissement devient autonome dans la mise en place d'ateliers « Fresque pour le Climat »</u>. Cela permet aux acteur.rice.s internes de gagner en compétences et de sensibiliser un maximum de personnes.</p> <p>Chaque atelier « Fresque du Climat » se déroule en 3 phases :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. 1h30 - RÉFLEXION : découvrir et mettre en lien les cartes puis co-construire la fresque. 2. 0h30 - CRÉATIVITÉ : décompresser, s'approprier la fresque et créer un esprit d'équipe en l'illustrant. 3. 1h - DEBRIEF : échanger sur ses émotions, questions, et dessiner des solutions individuelles et collectives.
Nombre de séances	1 + formation de l'équipe enseignante
Besoin de transport (Oui/Non) À la charge de l'établissement	En ce qui concerne les sorties hors de l'établissement, chaque établissement aura la possibilité de recourir à la nouvelle subvention spécifique « d'aide au transport » versée par la Direction des Collèges.
Précisions (sur l'organisation)	—

L'ENERGIE DANS MON COLLEGE	
Nom thématique	COLLEGIENS, ECO-CITOYENS DE DEMAIN
Nombre de collège(s)/ classe(s) éligible(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2 collèges • 1 classe ou groupe d'élèves (25 max) par collège
Partenaire/Prestataire	Associations d'animations pédagogiques
Objectif(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les élèves aux enjeux énergétiques • Identifier les principales sources de consommations énergétique dans son collège • Réfléchir comment diminuer les consommations énergétiques dans le collège
Descriptif/Déroulement	<p>Voici un exemple de déroulement à adapter selon le projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser aux consommations énergétiques liées à nos usages 1 séance pour comprendre les flux d'énergie dans un bâtiment (performance énergétique du bâtiment, des équipements et utilisation) • Comprendre les flux d'énergie dans un bâtiment (performance énergétique du bâtiment, des équipements et utilisation) • Visiter la chaufferie de l'établissement et Les installations de mesures de l'énergie (compteur électrique, compteur gaz, compteur eau...) • Réfléchir aux actions permettant de réduire les consommations d'énergie d'un bâtiment • Créer des supports de communication auprès des autres collégiens.
Nombre de séances	A définir selon le projet pédagogique de l'établissement
Besoin de transport (Oui/Non) À la charge de l'établissement	Non
Précisions (sur l'organisation)	<ul style="list-style-type: none"> • Les séances ont lieu en classe • 1 visite des points clés énergétiques du collège

EXPOSITION ITINERANTE SUR LA RESSOURCE EN EAU	
Nom thématique :	COLLEGIENS, ECO-CITOYENS DE DEMAIN
Nombre de collège(s)/ classe(s) éligible(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 6 collèges a minima
Partenaire/Prestataire	Conseil Départemental 27, Direction Départementale de l'Environnement, de l'Espace Rural et de l'Agriculture
Objectif(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser sur l'importance et la fragilité de la ressource en eau • Rappeler la provenance de l'eau potable • Sensibiliser sur une utilisation responsable de l'eau potable
Descriptif/Déroulement	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion d'une exposition itinérante sur la protection de la ressource en eau et l'éco-consommation • Mise à disposition d'outils pédagogiques comme des panneaux aimantés interactifs
Nombre de séances	-
Besoin de transport (Oui/Non) À la charge de l'établissement	Non
Précisions (sur l'organisation)	<ul style="list-style-type: none"> • La durée minimale du temps d'exposition est de 1 semaine par collège • Certaines collectivités proposent d'autres animations sur cette thématique, n'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus.

LA DÉCOUVERTE DES METIERS DE L'AGRICULTURE	
Nom thématique	NATURE
Nombre de collège(s)/ classe(s) éligible(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de collèges à définir (2 ou 3) • 1 classe ou 1 groupe d'élèves (25 max) par collège, idéalement les éco-délégués
Partenaire/Prestataire	Collectif Terre en Vue
Objectif(s) de l'action	<p>Découvrir la diversité des métiers de l'agriculture</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les enjeux de l'agriculture sur son territoire • Susciter des vocations
Descriptif/Déroulement	<p>Sensibilisation aux enjeux de l'agriculture et de l'alimentation par la rencontre d'agriculteurs et d'agricultrices dans des domaines variés. Le parcours est proposé en 3 temps:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers de sensibilisation sur les enjeux liés à l'agriculture et à l'alimentation (avant de passer à l'action, la première étape est de comprendre): 2 demi-journées sur l'établissement • Immersion dans des fermes agroécologiques: lors de ces demi-journées, les jeunes seront "mini reporters", ils intervieweront les agriculteurs • Mise en action via programme ambassadeur: Construction de support pédagogique pour sensibiliser leurs camarades
Nombre de séances	5 séances
Besoin de transport (Oui/Non) À la charge de l'établissement	Oui (sorties visites d'exploitations agricoles sur 1 ou 2 demi-journées)
Précisions (sur l'organisation)	Les sorties sur les lieux d'exploitations agricoles peuvent être effectuées à vélo si possibilité de fermes à proximité; un moyen de sensibiliser à la mobilité douce pour les courts trajets/réduction de son empreinte carbone/de faire un lien avec la santé et le sport

AIRE TERRESTRE EDUCATIVE	
Nom thématique :	NATURE
Nombre de collège(s)/ classe(s) éligible(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 3 collèges éligibles
Partenaire/Prestataire	Associations, collectivités, syndicats mixtes
Objectif(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la mise en œuvre d'une aire terrestre éducative • Découvrir/connaitre un espace naturel sensible
Descriptif/Déroulement	<ul style="list-style-type: none"> • Animations à construire avec l'association • Animations en extérieur sur un espace naturel défini
Nombre de séances	Défini par projet
Besoin de transport (Oui/Non) À la charge de l'établissement	Non
Précisions (sur l'organisation)	<ul style="list-style-type: none"> • Une sortie sur 1 Espace Naturel Sensible doit être prévue avec la structure animatrice • Dossier de candidature ATE envoyé à l'OFB

EXPOSITION MOBILE SUR LES FLEURS DES CHAMPS
avec les photos issues du concours se déroulant de mai à septembre

Nom thématique :	NATURE
Nombre de collège(s)/ classe(s) éligible(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 4 collèges
Partenaire/Prestataire	Conseil Départemental, Direction Départementale de l'Environnement, de l'Espace Rural et de l'Agriculture
Objectif(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation autour de la nécessité de la protection des fleurs des champs (flore messicole) • Sensibilisation au patrimoine naturel et culturel du département (impressionnisme) • Sensibilisation à la préservation des pollinisateurs domestiques et sauvages • Mettre en valeur l'implication des collégiens eurois à travers le concours photo
Descriptif/Déroulement	<ul style="list-style-type: none"> • Prêt d'une exposition photographique sur les fleurs des champs composée d'une vingtaine de photos • Mise à disposition d'outils pédagogiques et d'informations sur les enjeux de préservation de ce patrimoine pour accompagner l'exposition • Durée du prêt : 15 jours maximum
Nombre de séances	
Besoin de transport (Oui/Non) À la charge de l'établissement	Non.
Précisions (sur l'organisation)	<ul style="list-style-type: none"> • IL N'EST PAS NECESSAIRE DE PARTICIPER AU CONCOURS de photographie pour prétendre à l'exposition. • Les photos de l'exposition sur les fleurs des champs sont issues des précédents concours photos. • Chaque année, ce concours est ouvert à tous les collèges eurois et toutes les classes sans limite de nombre, de mai à septembre. • Pour y participer, nous vous invitons à vous référer aux "Catalogues des offres pédagogiques".

VISITES ESPACES NATURELS SENSIBLES
Découvrir la Nature dans l'Eure (DNE)

Nom thématique :	NATURE
Nombre de collège(s)/ classe(s) éligible(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 9 collèges proches d'un Espace Naturel Sensible (ENS) /3 sorties maximum par collège
Partenaire/Prestataire	Structures animatrices
Objectif(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Découvrir/connaitre la nature proche des collèges • Sensibilisation des collégiens à la préservation de la biodiversité
Descriptif/Déroulement	<ul style="list-style-type: none"> • Animation clef en main ou à construire avec l'association • Animations en extérieur sur un espace naturel défini et à proximité immédiate des collèges. Le trajet se fait donc à pied ou à vélo (si collège équipé).
Nombre de séances	1 minimum - 3 maximum / collège
Besoin de transport (Oui/Non) A LA CHARGE DE L'ETABLISSEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité que le trajet puisse se faire à pied ou en vélo depuis l'établissement • Pas de prise en charge de la location de vélo.
Précisions (sur l'organisation)	S'il n'est pas possible de réaliser le trajet à pied ou à vélo (collège – ENS), le collège ne pourra pas être retenu pour cette animation

SPORT & HANDICAP	
Nom thématique :	APPROCHE SPORTIVE DU DEVELOPPEMENT DURABLE
Nombre de collègue(s)/ classe(s) éligible(s)	<ul style="list-style-type: none"> Tous niveaux éligibles de la 6^e à la 3^e 40 élèves max par tranche d'activité d'1h30 Nombre de classes éligibles max par collège à décider avec les partenaires
Partenaire/Prestataire	Partenaires de la Commission Départementale Sport & Handicap (CDS&H 27) (Association loi 1901 à but non lucratif)
Objectif(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une continuité sur le contenu fourni lors de la scolarité des élèves (Histoire des Jeux Olympiques, ...) Sensibilisation sur la thématique du « sport et handicap ». <ul style="list-style-type: none"> Réaliser une mise en situation concrète afin que les élèves disposent d'un vécu de handicap : <ul style="list-style-type: none"> Apprendre la technique de guide pour les non-voyants, Se déplacer en fauteuil roulant afin de se rendre compte des difficultés de déplacements au quotidien. Prendre conscience des difficultés émanant de ses situations
Descriptif/Déroulement	<p>Le programme mis en place dure cinq étapes avec une sixième optionnel</p> <p>1. Sensibilisation au handicap par la vidéo Du contenu vidéo ainsi qu'un questionnaire pédagogique vous seront proposés sur le thème du handicap. Ils seront à présenter aux collégiens par le personnel encadrant.</p> <p>2. Sensibilisation au handicap par la pratique Mise en situation de pratiques sportives ou d'actions de la vie quotidienne tels qu'une personne en situation de handicap pourrait la réaliser. Objectif : <ul style="list-style-type: none"> Faire découvrir les pratiques non-voyants Faire découvrir les pratiques en mobilité réduite Ateliers handisports : <ul style="list-style-type: none"> basket-fauteuil, hand-fauteuil torball/goalball boccia Parcours cécité </p> <p>3. Rencontre avec un athlète handisport ou sport adapté <ul style="list-style-type: none"> Mobilisation d'un des ambassadeurs de la commission sport et handicap. Echange sur son parcours, sa pratique au quotidien. </p> <p>4. Sensibilisation au handicap par les élèves ayant vécu les étapes précédentes Les élèves ayant vécu les étapes précédentes devront animer un atelier sensibilisation au handicap au sein de leur collège pour les autres élèves. <ul style="list-style-type: none"> Réaliser un retour sur ce qu'ils ont vécu Sensibiliser les autres collégiens au handicap </p> <p>5. Rétrospective des actions menées Une vidéo ou un diaporama retraçant les différentes actions menées lors de ce projet sera à réaliser</p> <p>6. Bénévolat (optionnel) La possibilité de participer à des compétitions d'handisport ou de sports adaptés en tant que bénévoles (organisation en amont, gestion sur place...) vous sera proposé.</p> <p>En amont de la rencontre, des ressources pédagogiques vous seront partagés afin de préparer l'échange (Correspondant à l'étape 1)</p>
Nombre de séances	A prévoir en début d'année avec les partenaires
Besoin de transport (Oui/Non) À la charge de l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> Déroulement des activités au sein de l'établissement hors bénévolat Si à la volonté des établissements les activités se déroulent hors du collège, le transport est à la charge de l'établissement Les coûts de déplacement liée au bénévolat seront sous la responsabilité de l'établissement
Précisions (sur l'organisation)	Contact autre : sports@eure.fr

SAVOIR ROULER A VELO	
Nom thématique :	APPROCHE SPORTIVE DU DEVELOPPEMENT DURABLE
Nombre de collège(s)/ classe(s) éligible(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Uniquement les classes de 6ème • 2 classes minimum par collège (20 élèves par classes minimum)
Partenaire/Prestataire	Génération Vélo SDJES Educateur qualifié à la mise en place du Savoir Rouler à Vélo
Objectif(s) de l'action	<p>Permette aux enfants de 6 à 11 ans de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Devenir autonome à vélo sur la voie publique, • Se déplacer à vélo pour se rendre à l'école, aux collèges, aux différentes activités sportives et culturelles, • Pratiquer quotidiennement une activité physique, • Se déplacer de manière écologique et économique.
Descriptif/Déroulement	<p>Développer une action dans plusieurs collèges afin de promouvoir le programme « Savoir Rouler à Vélo », et donner envie à d'autres collèges de s'y engager. Cette initiative se décompose en deux journées dédiées, permettant d'aborder les fondamentaux d'apprentissage présents dans les différents modules du savoir rouler à vélo (SRAV).</p> <p>Le Département de l'Eure soutient ce déploiement à hauteur de 15 000 €, pour une action dont le coût total s'élève à 30 000 €. Génération Vélo agit en tant que co-financier de cette action, apportant un soutien financier équivalent à celui du Département, soit 15 000 €.</p> <p>Le Département, en collaboration avec la SDJES 27, met à disposition des intervenants agréés SRAV et Génération Vélo pour cette initiative.</p> <p>Il convient de noter que l'action Savoir Rouler à Vélo, portée par le Département de l'Eure, est exclusivement destinée aux élèves de 6ème.</p> <p>La mise en place de l'action se déroule en 3 blocs encadrés par nos prestataires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir Pédaler (bloc 1) : maîtriser les fondamentaux du vélo. Il s'agit d'acquies un bon équilibre et d'apprendre à conduire et piloter son vélo correctement : pédaler, tourner, freiner. • Savoir Circuler (bloc 2) : découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé. Il s'agit de savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction, et découvrir les panneaux du code de la route. • Savoir Rouler à Vélo (bloc 3) : circuler en situation réelle. Il s'agit d'apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et à s'appropriier les différents espaces de pratique. <p>• Attention : Nos partenaires ne fournissent pas de vélos. Il est tout de même possible de se faire prêter des vélos si le nombre reste faible</p>
Nombre de séances	2 jours de formation consécutifs (10h de formation)
Besoin de transport (Oui/Non) À la charge de l'établissement	Déroulement des activités au sein du collège + une sortie en dehors du collège, sans nécessité de transport.
Précisions (sur l'organisation)	Contact autre : sports@eure.fr

CINE GREEN	
Nom thématique :	APPROCHE CINEMATOGRAPHIQUE DU DEVELOPPEMENT DURABLE
Nombre de collèges(s)/ classe(s) éligible(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 5 collèges – 10 classes au maximum • Classes de 5^è
Partenaire/Prestataire	MJC Bernay
Objectif(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser au développement durable via le cinéma
Descriptif/Déroulement	<p>Dans ce dispositif, trois temps forts de projections sont envisagés, à un rythme calendaire structuré :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une séance cinéma en salle "Les gardiennes de la Planète" de Jean-Albert Lièvre 1h20 • Une séance «du doc» • Une séance «green» dans les collèges, "Le Chêne et ses habitants " de Michel Seydoux, Laurent Charbonnier 1h20 <ul style="list-style-type: none"> • Un temps d'échange est prévu après chaque projection afin d'accompagner l'appropriation du film par les élèves. • Une rencontre avec un expert en lien avec la thématique du film sera organisée au cinéma. La diffusion de documentaires au collège pourra être animée par un professionnel ou par un enseignant volontaire
Nombre de séances	3 (minimum)
Besoin de transport (Oui/Non) À la charge de l'établissement	Oui
Précisions (sur l'organisation)	<ul style="list-style-type: none"> • Ces animateurs auront à disposition une boîte à outils comme support, pour aller «plus loin», et «outiller» les échanges dans une perspective éco-citoyenne et de valorisation d'ODD. • 1 guide d'utilisation et de ressources • 1 dvd pour chaque film projeté avec inclus les droits de diffusion pour votre établissement • 3 fiches pédagogiques sur les films projetés Une liste d'ateliers potentiels pour aller plus loin : ateliers développement durable et ateliers cinéma. • Infos pratiques : 200€ par classe (Finançable via le Pass Culture)

Charte de l'appel à projets

**LES COLLÉGIENS AGISSENT
POUR L'ENVIRONNEMENT
& LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

2024-2025

Contexte

Dans la continuité de la Transition Ecologique et Solidaire (TES), le Département de l'Eure accompagne depuis de nombreuses années les collèges dans leurs actions pour le développement durable à travers divers dispositifs.

Dans ce cadre et pour parfaire son accompagnement auprès des collèges, le Département de l'Eure lance le présent Appel à Projets «Développement Durable»

Il s'adresse à tous les collèges publics et privés, sous contrat, du territoire. Cette démarche a pour objectif de pérenniser les actions en lien avec le développement durable dans les projets d'établissement de manière transversale, en y associant les diverses parties prenantes, et de façon transdisciplinaire.

Celui-ci est scindé en deux parties. Une première regroupe des programmes d'actions «clef en main» proposés par le Département, sous l'intitulé «thématiques proposées»; Ces dernières devront être classées par ordre de préférence. La seconde, nommée «Thématique libre», permet aux collèges de créer leurs propres programmes et de les inscrire (si possible) dans leur projet d'établissement.

Les établissements lauréats seront sélectionnés suite à une délibération du jury et devront répondre à un certain nombre de critères précisés dans le cahier des charges.

Engagement du Département de l'Eure :

Le Département de l'Eure s'engage à sélectionner des établissements lauréats pour l'année scolaire 2024-2025 et de leur assurer l'accompagnement, promis dans le cahier des charges, tel que :

- Pour les collèges sélectionnés pour les «Thématiques proposées», le nombre de séances et d'animations pour lesquelles ils ont été retenus;
- Pour les collèges sélectionnés pour la «Thématique libre», une subvention à 80% de leur projet avec un plafond de 2000€/ an;
- Une mise en contact, si demandée, avec des référents sur divers sujets au Département (lien intergénérationnel, numérique responsable, sport, environnement, etc)

Afin de faciliter l'analyse des candidatures, l'appel à projets centralise tout ce que le Département de l'Eure propose autour du Développement Durable aux collèges et une adresse mail unique est mise à votre disposition pour nous contacter: cd27developpementdurable@eure.fr. Les fiches de candidatures sont des documents intitulés «Candidature A» et «Candidature B». Le jury de sélection s'appuiera dessus afin de sélectionner les lauréats 2024-2025.

Engagement des collèges :

Tout collège candidat et sélectionné s'engage à :

- Suivre jusqu'au bout les programmes d'animation pour lesquels il a été sélectionné ;
- Mener à bien le projet pour lequel il a reçu la subvention du Département ;
- Prendre contact avec le Département pour l'en informer et trouver une solution si le collège est dans l'impossibilité d'honorer les deux engagements ci-dessus ;
- Prévenir le Département de toutes modifications concernant leur projet ;
- Transmettre au Département les documents précédemment demandés dans le Cahier des Charges;
- Transmettre les factures des dépenses en lien avec les Thématiques Libres;
- Mentionner le soutien du Département de l'Eure et apposer son logo sur tous les éléments de communication du collège en lien avec le projet.
- Prévenir les services du Département de l'Eure de tout événement organisé en lien avec le projet accompagné.

Le Département de l'Eure s'octroie le droit, si les engagements ne sont pas respectés, de ne pas sélectionner le collège les prochaines années de reconduction de l'appel à projets [et de demander un remboursement intégral de la subvention versée].

Dispositions relatives à la protection des données

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatique, auquel vous consentez, qui seront conservées pendant 5 ans. Elles permettent le bon traitement de votre candidature à l'appel à projets.

Ces dispositions s'appliquent à partir de la date de réception de votre dossier de candidature.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 et à la loi informatique et libertés, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez formuler votre demande par courrier auprès du Département de l'Eure - Délégué à la protection des données - 14 Boulevard Georges Chauvin - 27021 ÉVREUX Cedex. Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès du site de Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés www.cnil.fr

Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus et les accepter pleinement.

Le collègue

Fait à
le

Signature

APPEL À PROJETS

LES COLLÉGIENS AGISSENT

POUR L'ENVIRONNEMENT

& LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

FICHE DE CANDIDATURE A. « THÉMATIQUES PROPOSÉES »

Choix des offres pédagogiques

2024-2025

Sur cette fiche, veuillez renseigner les animations qui vous intéressent en indiquant un ordre de préférence (entre les différentes thématiques puis entre les animations proposées). Vous trouverez plus d'informations sur les animations dans les fiches descriptives des actions en annexes.

Ces animations sont prises en charge par le Département de l'Eure (hors transports)

Informations générales & contacts

Nom du collège & localisation			
Informations générales	Nombre total d'éco-délégués		Niveau labélisation E3D
Informations spécifiques AAP	Niveau(x) et classe(s) concerné(s) (Par ligne ex : 6èB puis 4èA)	Effectif par classe (Par ligne en face de la classe, ex : 25 en face de «6èB» puis 26 en face «4èA»)	Effectif total des élèves concernés par l'AAP (somme des effectifs des classes concernées, ex : 51 [car 25 + 26])

RÉFÉRENT.E DU PROJET

Nom

Fonction

Téléphone fixe

Mail

RÉFÉRENT.E DU PROJET

Nom

Fonction

Téléphone fixe

Mail

RÉFÉRENT.E DU PROJET

Nom

Fonction

Téléphone fixe

Mail

RÉFÉRENT.E DU PROJET

Nom

Fonction

Téléphone fixe

Mail

Projet pédagogique

THÉMATIQUE « Collégiens, éco-citoyens de demain »

Animations proposées	Ordre de préférence
Éveil au goût	
Accompagnement à la lutte contre le gaspillage alimentaire & tri à la source des biodéchets (en restaurant scolaire)	
Gestion & valorisation des biodéchets des collèges : Installation et suivi de composteurs « de proximité en établissement »	
Atelier climat Junior	
L'énergie dans mon collège	
Exposition itinérante sur la ressource en eau	
Découverte des métiers de l'agriculture	

Objectifs et motivations pour l'établissement :

THÉMATIQUE « Nature »

Animations proposées	Ordre de préférence
Aire Terrestre Educative (Joindre à votre demande le dossier de candidature ATE envoyé à l'OFB)	
Exposition mobile sur les fleurs des champs - avec les photos issues du concours se déroulant de mai à septembre	
Visites des Espaces Naturels Sensibles - Découvrir la Nature dans l'Eure à destination des collèges- préciser dans les «Objectifs pour l'établissement» le nombre de sorties envisagées entre 1 et 3.	

Objectifs et motivations pour l'établissement :

THÉMATIQUE « APPROCHE SPORTIVE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE »

Animations proposées	Ordre de préférence
Sport & Handicap	
Savoir rouler à vélo	

Objectifs et motivations pour l'établissement :

THÉMATIQUE « APPROCHE CINÉMATOGRAPHIQUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE »

Animations proposées	Ordre de préférence
Ciné Green (Forfait de 200€/ classe MAIS transports non compris)	

Objectifs et motivations pour l'établissement :

Programmes scolaires et projet d'établissement

Projet	
Lien avec les programmes scolaires	
Lien avec le projet d'établissement (si possible)	

APPEL À PROJETS

**LES COLLÉGIENS AGISSENT
POUR L'ENVIRONNEMENT
& LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**FICHE DE CANDIDATURE B. « THÉMATIQUES LIBRES »
2024-2025**

Des référents thématiques au sein du Département peuvent vous
apporter une aide méthodologique.

INFORMATIONS GÉNÉRALES & CONTACTS

Nom du collège & localisation			
Informations générales	Nombre total d'éco-délégués		Niveau labélisation E3D
Informations spécifiques AAP	Niveau(x) et classe(s) concerné(s) (Par ligne ex : 6èB puis 4èA)	Effectif par classe (Par ligne en face de la classe, ex : 25 en face de «6èB» puis 26 en face «4èA»)	Effectif total des élèves concernés par l'AAP (somme des effectifs des classes concernées, ex : 51 [car 25 + 26])

RÉFÉRENT.E DU PROJET

Nom

Fonction

Téléphone fixe

Mail

RÉFÉRENT.E DU PROJET

Nom

Fonction

Téléphone fixe

Mail

RÉFÉRENT.E DU PROJET

Nom

Fonction

Téléphone fixe

Mail

RÉFÉRENT.E DU PROJET

Nom

Fonction

Téléphone fixe

Mail

PROJET PÉDAGOGIQUE

Intitulé du projet :

Thème :

Objectifs et ODD visés :

Description détaillée du projet (actions envisagées, interventions de l'intervenant e.s etc)	Calendrier prévisionnel

Préciser les modalités de restitution envisagées (dans l'établissement et/ou à l'extérieur) :

Programmes scolaires et projet d'établissement

Projet	
Lien avec les programmes scolaires	
Préciser si lien avec le projet d'établissement	

Budget prévisionnel

BUDGET PRÉVISIONNEL	
Description des dépenses à mener	Estimation dépenses en €
TRAVAUX :	
MATERIEL PÉDAGOGIQUE :	
INTERVENANT.E.S (+ contact si déjà connu.e.s, et ...) :	
TRANSPORT :	
AUTRE :	
TOTAL DÉPENSES en € (prévisionnel)	

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES		
Si financement(s) du projet en dehors de l'AAP préciser (€) : (ex : subvention région, ressources propres etc)	Noms des financeurs en dehors AAP	Financement(s) en €